

PROJET
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE SAUMON ATLANTIQUE,

Assemblée générale annuelle 2022

Le lundi 11 avril 2022, 19 h 00,
Visioconférence, Zoom

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Normand Fiset souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 19h01.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

R. AGA2022-01. Il est proposé que Normand Fiset soit nommé président d'assemblée.

Proposeur : Sébastien Lavoie

Secondeur : Ronald Cormier

Personne ne s'oppose;

Adopté à l'unanimité.

3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

R. AGA2022-02. Il est proposé de nommer Pierre-Olivier Fortin comme secrétaire d'assemblée.

Proposeur : Marc Plourde

Secondeur : Gilles Dubé

Personne ne s'oppose;

Adopté à l'unanimité.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Normand Fiset constate le quorum, puisque les membres présents à l'AGA constituent le quorum.

Article 6.1.6 Quorum

Les membres en règle et présents à l'assemblée en constituent le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Normand Fiset lit l'ordre du jour et demande d'inverser les points 8 et 9 pour libérer le vérificateur plus rapidement.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption de l'avis de convocation
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 28 mars 2021
8. Présentation du rapport annuel des activités par le président et la directrice générale
9. Présentation des États financiers au 31 décembre 2021

10. Nomination des vérificateurs
11. Annonce des résultats des élections des administrateurs
12. Annonce des résultats des élections des présidents régionaux
13. Propositions des membres de l'Assemblée
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

R. AGA2022-03. L'ordre du jour est adopté.

Proposeur : Gilles Dubé

Secondeur : Sébastien Lavoie

Personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

6. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Québec, le 11 mars 2022

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale 2022 des membres de la FQSA

Madame, Monsieur,

Cher (ère) membre,

Au nom du président de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), M. Normand Fiset, je vous convoque à l'assemblée générale annuelle des membres de la FQSA, qui se tiendra le lundi 11 avril 2022, à compter de 19 h 00, en visioconférence.

Vous avez jusqu'au 10 avril 2022 pour vous inscrire en suivant le lien suivant : LIEN ZOOM

Toute personne désirant participer et avoir droit de vote aux assemblées devra être un membre en règle de la FQSA. Le (la) représentant(e) d'un membre affilié en règle devra présenter le formulaire « **Nomination d'un délégué officiel** » dûment complété, pour recevoir le droit de vote de son association. Vous trouverez l'ordre du jour préliminaire jointe à ce message.

En espérant vous compter nombreux lors de ces importantes assemblées, veuillez recevoir nos salutations distinguées.



Myriam Bergeron

Directrice générale de la FQSA

R. AGA2022-04. L'avis de convocation est adopté.

Proposeur : Marc-André Lussier

Secondeur : Jean-Marc Clairmont

Personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 28 MARS 2021

R. AGA2022-05. Le procès-verbal est adopté.

Proposeur : Denis Leclerc

Secondeur : Chantal Otis

Personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

Normand Fiset mentionne que la FQSA rendra disponible aux membres présents le projet de procès-verbal quelques semaines après l'assemblée générale annuelle. Ceci permettra aux membres d'en faire la lecture avant la prochaine assemblée, évitant ainsi de devoir en faire la lecture protocolaire.

8. PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Présentation du projet d'états financiers 2021 par Daniel Beaulieu, associé chez Morin, Desrochers, Beaulieu. Myriam Bergeron affiche le projet d'états financiers à l'écran au bénéfice des membres.

M. Beaulieu fait le tour du document du projet d'états financiers 2021, en faisant le parallèle avec les états financiers 2020. Normand Fiset mentionne qu'il s'agit d'un projet, et non d'états financiers officiels.

Question 1.

David St-Laurent : À quoi fait référence la note 15 (engagement contractuels) et la somme de 32 000\$?

Réponse : Il s'agit du bail pour les locaux de la FQSA.

Question 2.

David St-Laurent : Pourquoi les frais de déplacements ont presque doublé par rapport à 2020 ?

Réponse : En raison de la Covid, peu de déplacements ont été faits en 2020. Myriam Bergeron mentionne également qu'il y a eu beaucoup plus d'interventions terrain pour nos projets, et donc les frais de déplacements ont augmentés.

Question 3.

Frédéric Raymond : Vous présentez aujourd'hui un projet d'états financiers, quel est votre niveau de confiance sur ce projet versus les états financiers finaux ?

Réponse : Si nous vous présentons aujourd'hui ce projet, c'est que nous avons confiance que les chiffres ne changeront pas réellement. Notre niveau de confiance sur ce projet d'états financiers est de 95%, s'il y a des changements, ce seront des changements « cosmétiques » avec peu d'incidence.

Question 4.

Normand Fiset : M. Beaulieu, pourriez-vous nous expliquer pourquoi à ce stade-ci nous présentons un projet et non des états financiers finaux ?

Réponse : Depuis la covid, le télétravail et les absences causent des délais additionnels. Il est pratiquement impossible de sortir des états financiers trois mois après la fin d'année car ceci impliquerait d'avoir tous les documents début février.

Question 5.

Marc-André Lussier : Je vois à quelques reprises dans le projet d'états financiers l'expression « constater ». Pourriez-vous nous expliquer ce que le mot « constater » signifie en termes comptables ?

Réponse : Au terme de notre audit, après avoir fait nos régularisations à partir des documents fournis, nous en arrivons à « constater » des éléments. Il s'agit du fruit de notre travail d'audit.

Question 6.

Marc-André Lussier : J'ai vu dans vos documents la mention « Prélèvements autochtones » avec une dépense associée, de quoi s'agit-il ?

Réponse : Myriam Bergeron répond à cette question. Il s'agit d'un volet du PDPS qui se nomme ainsi, et qui visait à obtenir plus d'information sur les prélèvements de saumons effectués par les communautés autochtones. Le montant indiqué au projet d'états financiers représente un contrat que nous avons octroyé à l'Institut de Développement des Premières Nation du Québec et du Labrador (IDDPNQL) afin de documenter ces prélèvements et faire un portrait global de la situation au Québec.

Question 7.

Marc-André Lussier : J'ai vu un taux d'amortissement de 20% pour l'équipement informatique. S'agit-il du bon taux puisque j'ai déjà observé une méthode d'amortissement différente pour l'équipement informatique ?

Réponse : Le taux d'amortissement de 20% est conforme avec la méthode comptable utilisée. Comme il s'agit de faibles montants, il ne semble pas pertinent de changer de méthode comptable, qui nécessiterait des redressements des années antérieures. J'avoue que 20% n'est pas très élevé. Nous voyons plus souvent entre 30% et 45%.

Question 8.

Georges Malenfant : Avez-vous passé beaucoup d'écritures ? Je suis à la Fondation Saumon, considérez-vous que nous vous avons fourni toute l'information comme il le faut ? Pouvons-nous améliorer certaines choses ?

Réponse : Pour le nombre d'écritures, ça ressemble à 2020, mais je ne peux confirmer le nombre exact. Concernant l'information fournie, nous pouvons toujours nous améliorer, notamment au niveau du tableau des subventions reportées par exemple. Il y a eu un flou à savoir qui devait faire ce tableau, qui devrait normalement être fait à l'interne. Finalement, c'est notre cabinet qui a produit ce tableau.

Question 9.

Georges Malenfant : Serait-il pertinent de faire un « intérim » à l'automne pour faciliter la production des états financiers de fin d'année ?

Réponse : Possiblement. Je pourrais en parler à Maxime et valider s'il serait pertinent de le faire. Normalement on voit plus des « intérim » pour des années financières se terminant au 31 mars, et non au 31 décembre. N'oubliez pas que l'an prochain, le PMV sera terminé, donc ça devrait accélérer le processus.

Question 10.

Georges Malenfant : Pour la Fondation Saumon, nous avons reçu nos états financiers la semaine dernière, il semble que des éléments n'ont pas été assez poussés dans votre vérification. Nous pourrions en reparler.

Réponse : Oui, je suis d'accord, nous en reparlerons.

Question 11.

Frédéric Raymond : Ce n'est pas tellement une question pour M. Beaulieu, mais une remarque pour le Président. Nous avons constaté la mise sur pied d'un nouveau Fonds de solidarité pour les membres gestionnaires de rivières. Je crois qu'il serait pertinent que le C.A ait une réflexion sur la mise en place d'un Fonds de prévoyance pour la FQSA également.

Réponse : Normand Fiset remercie Frédéric pour son commentaire et confirme qu'il abordera le sujet au C.A.

9. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT

Normand Fiset fait son rapport du Président.

Mot du président

Bonjour à tous les membres et les membres potentiels de la FQSA,

Depuis le printemps 2020, j'occupe le poste de président de la FQSA. Demandez à tous les membres qui me lisent dans le magazine et aux nombreux saumonniers et saumonières qui me connaissent, je suis un passionné de pêche et désireux de contribuer positivement à la conservation du saumon atlantique au Québec. Pour moi, s'impliquer a toujours été important. On m'a dit un jour qu'on pouvait chialer seulement à la hauteur de notre implication : ma nature m'a donc emmené à faire beaucoup de bénévolat 😊.

Malgré tous les défis que nous avons surmonté avec la COVID, je peux dire que notre réseau a su se retourner, se réinventer et rayonner plus que jamais. Nous avons continué à être proches de la communauté par nos événements, nos activités, nos médias et nos communications. À cet effet, nous avons beaucoup travaillé à assurer un équilibre sur nos médias, que ce soit sur les réseaux sociaux et le magazine. Vous avez peut-être remarqué notre nouveau logo de la FQSA, auquel nous avons intégré le « S » de Saumon Québec. L'objectif était non seulement de montrer que nous étions tous des nominations de la même organisation, mais aussi d'équilibrer le contenu de nos communications, entre l'amusement et la science. En fait, c'est exactement le retour à notre mission, qui reflète le délicat équilibre entre la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique.

Pour la première fois depuis bien des années, nous avons décidé de produire un rapport annuel et d'ajouter cette pratique à nos bonnes habitudes. Que ce soit au niveau des enjeux prioritaires pour la pérennité du saumon, comme les enjeux forestiers ou les changements climatiques, ou encore par les actions concrètes menées par nos programmes, les projets n'ont pas manqué. J'ai été particulièrement heureux de prendre connaissance du bilan 2010-2020 du Programmes de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, au terme duquel le potentiel salmonicole de la Côte-Nord sur une horizon de quelques années aura potentiellement doublé. La Société saumon de la rivière Romaine a aussi enregistré des gains importants, car elle a vu ses premiers saumons adultes issus desensemencements de 2014 et 2015 remonter la rivière. Finalement, les investissements du Plan de développement de la pêche au saumon (PDPS) 2017-2022 ont permis de poursuivre les efforts structurants pour notre secteur d'activités. Mon mot du président n'est pas assez long pour vous énumérer tous ces efforts, je vous invite donc à lire les rapports annuels de ces programmes qui sont annexés à ce document. Je tiens à souligner la reconduction du PDPS pour la période 2022-2025, qui est une nouvelle fraîchement annoncée par le gouvernement au moment d'écrire ces lignes et dont les détails seront diffusés sous peu.

Je tiens à souligner le travail acharné de l'équipe permanente de la FQSA, ainsi que des administrateurs et nombreux bénévoles. De plus, je suis fier que l'ensemble des gestionnaires de rivières soient membres de leur Fédé, et que nous ayons doublé le membership pêcheur et affilié depuis deux ans. Cependant, il reste encore du travail à faire, car nous ne comptons encore que 10 % des 12 000 pêcheurs parmi nos membres. Nous comptons sur vous et *Salmo salar* compte sur nous tous !

Myriam :

- Ressource saumon
 - o Projets scientifiques, etc.
- Pêcheurs
 - o Services aux membres, etc.
- Gestionnaires
 - o Soutien et services
- FQSA
 - o Amélioration continue, objectifs organisationnels, comités, etc.

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

R. AGA2022-06. Désignation de la firme Morin, Desrochers, Beaulieu pour le mandat de vérificateurs pour 2022, conditionnel au changement d'équipe pour celle qui est responsable de la Fédération des pourvoiries du Québec. La firme devra fournir un plan de travail, incluant notamment l'échéancier, et s'engager à fournir des états financiers vérifiés à la date convenue de l'AGA 2023. Le cas échéant, les membres mandatent le conseil d'administration pour désigner une nouvelle firme de vérificateurs au cours de l'année 2022.

Proposeur : Marc-André Lussier

Secondeur : Jean Laramée

Personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

11. ANNONCE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Gilles Dubé annonce les résultats des élections des officiers. À la suite de la fermeture de la période de mise en candidature le 8 mars, voici les résultats :

Officiers :

- Président : Normand Fiset (élu par acclamation)
- Vice-Président pêcheur : Amélie Thériault (élue par acclamation)

Le mandat des officiers débutera aujourd'hui. Au nom du conseil d'administration, Gilles Dubé remercie et salue l'implication de la VP-Pêcheur sortante, Sylvie Tremblay, qui demeurera assurément dans les proches amis de la FQSA et ses bénévoles.

12. ANNONCE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Gilles Dubé annonce les résultats des élections des présidents régionaux.

Présidents régionaux :

- Bas-St-Laurent : Alexandre Dionne (élu par acclamation)
- Centre-du-Québec : Catherine Graillon (élue par acclamation)
- Côte-Nord : Normand Bissonnette (élu par acclamation)
- Capitale-Nationale : Marc-André Lussier (élu par acclamation)

Le mandat des présidents régionaux élus par acclamation a débuté dès la fin des mises en candidatures et ont été annoncées par notre secrétaire, M. Sébastien Lavoie, en bonne et due forme.

Encore une fois au nom du conseil d'administration, Gilles Dubé remercie chaleureusement M. René Gagnon et M. Serge-Yvon Allard, pour qui les mandats se sont terminés.

13. PROPOSITIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Normand Fiset demande s'il y a des propositions des membres de l'Assemblée. Il n'y a aucune proposition.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Question 1.

Frédéric Raymond : Plus un commentaire qu'une question. Dans mon organisation, il est déjà coutume de tenir l'AGA beaucoup plus tard dans l'année, ce qui permet d'avoir des états financiers finaux pour notre assemblée, nous devons seulement produire des documents intérimaires en date de l'AGA.

Réponse : Normand Fiset remercie Frédéric pour sa question et valide auprès de Gilles Dubé s'il a noté le commentaire pour discussions au C.A. Gilles Dubé confirme qu'il a noté le commentaire.

Question 2.

Denis Leclerc : Je suis intrigué sur le faible taux de membership. Je trouve que nous ne sommes pas assez présents sur les rivières et j'ai des suggestions, notamment au niveau des objets promotionnels. Par exemple des pochettes pour insérer nos permis de pêche, nous pourrions également solliciter les gestionnaires de rivières pour mieux nous faire connaître, des produits dérivés avec le nouveau logo, etc. Ce sont des suggestions.

Réponse : C'est clair qu'il y a un besoin de mieux communiquer aux pêcheurs. Nous avons déjà débuté des démarches avec les gestionnaires de rivières, et ils sont les mieux placés pour savoir à quel point il est important d'avoir une fédé forte. Nous allons continuer notre collaboration avec eux, puisque les pêcheurs passent tous par les organismes gestionnaires pour aller pêcher. Des tables de travail seront également mis sur pied prochainement pour trouver des solutions.

Question 3.

Catherine Graillon : En lien avec le commentaire de M. Leclerc, je donne des cours de lancer dans une école. Je me demandais s'il y avait des dépliants ou de la documentation sur la conservation du saumon et le rôle de la FQSA que nous pourrions distribuer.

Réponse : Normand Fiset demande à Myriam s'il existe ce genre de documentation qu'on pourrait distribuer. Myriam mentionne qu'il existe effectivement du contenu ou de la documentation. La meilleure vitrine pour la FQSA demeure le magazine Saumon Québec, et nous allons augmenter le tirage à 1800 exemplaires. Il est convenu que Mme Graillon communique avec Myriam à cet effet.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Normand Fiset conclue en souhaitant une excellente saison 2022 à tous.

R. AGA2022-07. L'assemblée est levée à 20h50.

Proposeur : Marc Plourde

Secondeur : Michel Marchand

Personne ne s'oppose;

Adopté à l'unanimité.